

Ville de Tubize

Grand Place, 1

1480 TUBIZE

Louvain-la-Neuve, le 15 avril 2024.

Nos réf.: LR/SG/CL/20240611 CONVO AG
010 87 21 04 – sarah.gillard@ipfbw.be

Mesdames,
Messieurs,

Convocation à l'Assemblée générale ordinaire du 11 juin 2024

L'Organe d'administration a l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale IPFBW qui se tiendra :

**Le mardi 11 juin 2024 à 18h00 au siège social de Louvain-la-Neuve
(Avenue Jean Monnet, 2)**

Ordre du jour

1. Rapport de gestion de l'Organe d'administration sur les activités de l'Intercommunale durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2023 ;
2. Approbation des comptes annuels et de la répartition bénéficiaire de l'exercice 2023 ;
3. Rapport du réviseur ;
4. Rapport du Comité de rémunération et rapport de rémunération ;
5. Décharge à donner aux administrateurs ;
6. Décharge à donner au réviseur.

La documentation d'usage relative à l'ordre du jour vous est jointe en annexe et est disponible sur le site www.ipfbw.be rubrique « Documents en ligne ».

En vertu de l'article 27 des statuts, chaque représentant des titulaires de parts sociales doit être porteur d'un mandat valable.

Nous vous demandons de bien vouloir transmettre la présente convocation aux délégués désignés par votre Conseil communal afin qu'ils puissent valablement vous représenter à l'Assemblée générale.

Pour donner effet à la volonté du législateur, votre Conseil se prononcera préalablement sur les points portés à l'ordre du jour de notre Assemblée, sa délibération devant parvenir au Secrétariat de notre intercommunale avant le 4 juin 2024.

Conformément à l'article L1523-13 § 1, alinéas 4 et 5, du CDLD, nous signalons que la séance de cette Assemblée générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées sur le territoire d'une commune associée.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de nos salutations distinguées.

Pour l'Organe d'administration,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Lionel ROUGET', written in a cursive style.

Lionel ROUGET
Président

IPFBW en 2023

Les faits marquants de l'exercice 2023 sont :

- NEOWAL – création d'une nouvelle structure en remplacement d'IPFW (ex GIE) ;
- Marché de renouvellement du bureau comptable ;
- Etat des lieux sur le marché de fourniture d'énergie compte tenu de son instabilité ;
- Fusion par absorption de la filiale EBW ;
- Concrétisation de l'échange des parts Publi-T et Publigaz en parts SOCOFE ;
- Organisation et attribution d'un marché dans le domaine de la prévention ;
- Marché de consultance énergie,
- Activent - projet d'investissement dans deux éoliennes à Spy ;
- Mise en conformité des statuts par rapport au Code des sociétés et des Associations ;
- Application du test de liquidité et du test d'actif net, élaboration de rapports de trésorerie (ou double test) pour la distribution du dividende.

SYNTHESE DES COMPTES ANNUELS 2023

Les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2023 ont la particularité, cette année, de comporter l'insertion des comptes EBW.

Notons également que la variation au sein des produits financiers est considérable en raison des plus-values réalisées lors de l'échange des parts Publi-T (35.963.834,38 €) et Publigaz (29.292.740,32 €), ce qui a une répercussion sur le résultat de l'exercice.

Actif :

Les immobilisations financières s'élèvent à 323.063.346,98 € et enregistrent les actions et parts détenues par IPFBW, dans :

- ORES Assets secteur Brabant wallon en électricité et en gaz ;
- ORES Assets secteur commun en électricité et en gaz ;
- ORES Assets parts R en électricité et en gaz ;
- SOCOFE ;
- EBW ;
- ELIA ;
- GIE IPFW ;
- Activent.

Au 31/12/2023, les valeurs disponibles s'élevaient à 8.754.976,58 €.

Passif :

Les capitaux propres sont de 221.781.890,29 €.

Le montant de l'apport disponible en IPFBW est de 74.992.548,17 €.

Les réserves disponibles au 31/12/2023 sont de 146.789.342,12 €.

Les dettes à plus d'un an (97.595.107,55 €) sont constituées :

- des emprunts contractés (26.834.164,39 €), pour financer le droit de put, répartis auprès des institutions financières de la manière suivante :
 - BNP Paribas Fortis : 2.547.709,76 €
 - Belfius : 2.550.213,09 €, 10.704.624,91 € et 5.931.768,66 €
 - CBC : 5.099.847,97 €.
- des autres dettes à l'égard des communes :
 - Réduction de fonds propres : 57.638.278,92 €
 - Fonds Financement rachat parts gaz MoU : 13.122.664,24 €

Les dettes à un an au plus s'élèvent à 2.242.207,06 € et les comptes de régularisation à 1.792.076,29 €.

Compte de résultats :

Les « services et bien divers » s'élèvent à 201.794,60 €

Les produits financiers (77.983.201,67 €) se décomposent globalement de la manière suivante :

- 29.292.740,32 € plus-value sur les parts Publigaz ;
- 35.963.834,38 € plus-value sur les parts Publit-T ;
- 6.004.755,81 € sur les parts A Ores Assets électricité ;
- 3.996.729,48 € sur les parts A Ores Assets gaz ;
- 1.566.510 € sur les titres Publigaz ;
- 668.977,56 € sur les titres Publi-T ;
- 179.100,70 € sur les titres Elia ;
- 59.866 € sur les titres SOCOFE ;
- 60.067,66 € sur les parts Activent ;
- 9.995,24 sur les intérêts des prêts octroyés par l'ex EBW.

Bénéfice de l'exercice à distribuer :

Le résultat de l'exercice au 31/12/2023 s'élève à 75.458.324,10 € avec un bénéfice à distribuer de 10.500.000 €.

**Intercommunale pure de financement
du Brabant wallon (IPFBW en abrégé)**

Association Intercommunale Coopérative

Rapport à l'Assemblée générale statutaire
du 11 juin 2024

Exercice 2023

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

COMMUNES ASSOCIÉES

COMPOSITION DES ORGANES DE GESTION

Le Conseil d'administration

Le Bureau exécutif

Le Comité de rémunération

Le Comité d'audit

Le Collège des contrôleurs aux comptes

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ASSOCIÉS DU 11 JUIN 2024

RAPPORT DU COLLÈGE DES CONTRÔLEURS AUX COMPTES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ASSOCIÉS DU 11 JUIN 2024

COMPTES DE L'EXERCICE

ANNEXES

LISTE DES ADJUDICATAIRES 2023

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Renseignements généraux

Forme juridique

Association intercommunale coopérative régie par la législation sur les intercommunales

Siège social

Avenue Jean Monnet 2 – 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Numéro d'entreprise

RPM 0206.041.757

Enregistrement

Inscription au registre des sociétés civiles sous le n° 83

Constitution

Les statuts de la Compagnie Intercommunale d'Electricité de Jodoigne et Extensions, société civile établie sous forme de société coopérative à responsabilité limitée, ont été approuvés par arrêté royal du 9 septembre 1924 et publiés aux annexes du Moniteur belge du 22 janvier 1925 (acte n°815).

Modification des statuts

C.I.E.J.E

13 mars 1926	<i>Approbation par arrêté royal du 30 mars 1926</i>
14 mai 1927	<i>Approbation par arrêté royal du 4 juillet 1927</i>
9 mai 1931	<i>Approbation par arrêté royal du 20 juillet 1932</i>
29 mai 1943	<i>Approbation par M. le Gouverneur de la Province du Brabant en date du 7 janvier 1944, par application de la loi du 10 mai 1940 sur les délégations de pouvoirs en temps de guerre</i>
14 mai 1960	<i>Approbation par arrêté royal du 21 mars 1961</i>
6 mars 1973	<i>Approbation par arrêté royal du 19 juillet 1973</i>
10 mai 1975	<i>Approbation par arrêté royal du 11 décembre 1975</i>
14 mai 1977	
13 mai 1978	<i>Approbation par arrêté royal du 3 juillet 1978</i>
13 mai 1983	<i>Approbation par arrêté de l'Exécutif Régional wallon du 2 septembre 1983</i>
24 mars 1984	
10 mai 1986	
19 décembre 1986 et 23 janvier 1987	<i>Approbation par arrêté de l'Exécutif Régional wallon du 6 mai 1987</i>
25 mai 1988	<i>Approbation par arrêté du Ministre de la Région wallonne du 9 septembre 1988</i>
25 mai 1989	<i>Approbation par arrêté du Ministre de la Région wallonne du 6 septembre 1988</i>
23 mai 1990	<i>Approbation par arrêté du Ministre de la Région wallonne du 19 juillet 1990</i>
30 mai 1991	<i>Approbation par arrêté du Ministre de la Région wallonne du 29 juillet 1991</i>
27 mai 1993	<i>Approbation par arrêté du Ministre de la Région wallonne du 16 août 1993</i>
30 mai 1994	
16 décembre 1994	

SEDIFIN

30 avril 1996	<i>Approbation par arrêté du Ministre de la Région wallonne du 3 juillet 1996 de la transformation de la CIEJE, intercommunale mixte de distribution d'électricité et de signaux FM en intercommunale pure de financement avec changement de dénomination en SEDIFIN</i>
11 juin 1996	
13 juin 1997	<i>Approbation par arrêté du Ministre de la Région wallonne du 29 juillet 1997</i>
11 juin 1999	<i>Approbation par arrêté du Ministre de la Région wallonne du 28 juillet 1999</i>
15 décembre 2000	<i>Approbation par arrêté du Ministre de la Région wallonne du 22 janvier 2001</i>
15 juin 2001	<i>Approbation par arrêté du Ministre de la Région wallonne du 28 septembre 2001</i>
14 juin 2002	<i>Approbation par arrêté du Ministre de la Région wallonne du 3 octobre 2002</i>
13 juin 2003	<i>Approbation par arrêté du Ministre de la Région wallonne du 5 août 2003</i>

13 février 2004	<i>Approbation par arrêté du Ministre de la Région wallonne du 22 octobre 2004</i>
28 avril 2006	<i>Approbation par arrêté du Ministre de la Région wallonne du 12 juillet 2007</i>
30 novembre 2006	<i>Approbation par arrêté du Ministre de la Région wallonne du 17 janvier 2007 sauf articles 17.2. – 18 – 19 et 20</i>
15 juin 2007	<i>Approbation par arrêté du Ministre de la Région wallonne du 19 octobre 2007</i>
13 septembre 2007	<i>Approbation par arrêté du Ministre de la Région wallonne du 14 novembre 2007</i>
27 juin 2008	<i>Approbation par arrêté du Ministre de la Région wallonne du 15 septembre 2008</i>
10 décembre 2010	<i>Approbation par arrêté du Ministre de la Région wallonne du 24 février 2011</i>
23 novembre 2012	<i>Approbation par arrêté du Ministre de la Région wallonne du 9 janvier 2013</i>
14 juin 2013	<i>Approbation par arrêté du Ministre de la Région wallonne du 12 septembre 2013</i>
13 juin 2014	<i>Approbation par arrêté du Ministre de la Région wallonne du 10 septembre 2014</i>
8 décembre 2015	<i>Approbation par arrêté du Ministre du Service public de Wallonie du 05 février 2016</i>
19 décembre 2017	<i>Approbation par arrêté du Ministre du Service public de Wallonie du 20 février 2018</i>
19 juin 2018	<i>Approbation par arrêté du Ministre du Service public de Wallonie du 27 août 2018</i>

Communes associées

Beauvechain

Braine-l'Alleud

Braine-le-Château

Braine-le-Comte

Chastre

Chaumont-Gistoux

Court-Saint-Etienne

Ecaussinnes

Genappe

Grez-Doiceau

Hélécine

Incourt

Ittre

Jodoigne

La Hulpe

Lasne

Lincet

Mont-Saint-Guibert

Nivelles

Orp-Jauche

Ottignies-LLN

Perwez

Ramillies

Rebecq

Rixensart

Tubize

Walhain

Waterloo

Wavre

Composition des organes de gestion

Conseil d'administration :

➤ Monsieur Lionel ROUGET	Président
➤ Madame Muriel FLAMAND	Vice-présidente
➤ Madame Laurence SMETS	Administrateur
➤ Madame Stéphanie BURY	Administrateur
➤ Monsieur Francis BRANCART	Administrateur
➤ Monsieur Olivier DEBROEK	Administrateur
➤ Monsieur Pascal COLLIN	Administrateur
➤ Monsieur Philippe BARRAS	Administrateur
➤ Monsieur Philippe DELVAUX	Administrateur
➤ Monsieur Christophe LEJEUNE	Administrateur
➤ Monsieur Xavier DUBOIS	Administrateur
➤ Monsieur Cédric GILLIS	Administrateur

Bureau exécutif :

➤ Monsieur Lionel ROUGET	Président
➤ Madame Muriel FLAMAND	Vice-présidente
➤ Monsieur Cédric GILLIS	Administrateur

Comité de rémunération :

➤ Monsieur Francis BRANCART	Administrateur
➤ Monsieur Olivier DEBROEK	Administrateur
➤ Monsieur Philippe DELVAUX	Administrateur

Comité d'audit :

➤ Madame Stéphanie BURY	Administrateur
➤ Monsieur Philippe BARRAS	Administrateur
➤ Monsieur Christophe LEJEUNE	Administrateur

I. Organigramme fonctionnel :

➤ Madame Sarah GILLARD	Directrice
➤ Madame Christine LEBRUN	Secrétaire

Collège des contrôleurs aux comptes

- Joiris, Rousseaux & Co
-

Rapport de gestion du Conseil d'administration à
l'Assemblée générale des associés
du 11 juin 2024

Rapport de gestion de l'organe d'administration à l'Assemblée générale du 11 juin 2024

Exercice 2023

Les articles 3 :5 et art 3 :6 du nouveau Code des sociétés ainsi que l'article 23 des statuts d'IPFBW prévoient l'élaboration d'un rapport de gestion. Il porte sur l'exercice social clôturé au 31 décembre 2023.

Les comptes annuels clôturés à cette même date sont joints pour approbation avec la particularité, cette année, de comporter l'insertion des comptes EBW. Dès lors, certaines comparaisons pourraient être biaisées avec les chiffres de 2022.

1. Evolution des affaires et situation de la société

Les faits marquants de l'exercice 2023 sont :

- NEOWAL – création d'une nouvelle structure en remplacement d'IPFW (ex GIE) ;
- Marché de renouvellement du bureau comptable ;
- Etat des lieux sur le marché de fourniture d'énergie compte tenu de son instabilité ;
- Fusion par absorption de la filiale EBW;
- Concrétisation de l'échange des parts Publi-T et Publigaz en parts SOCOFE ;
- Organisation et attribution d'un marché dans le domaine de la prévention ;
- Marché de consultance énergie,
- Activent - projet d'investissement dans deux éoliennes à Spy ;
- Mise en conformité des statuts par rapport au Code des sociétés et des Associations ;
- Application du test de liquidité et du test d'actif net, élaboration de rapports de trésorerie (ou double test) pour la distribution du dividende.

2. Commentaires sur les comptes annuels :

Bilan :

Au 31 décembre 2023, le bilan d'IPFBW affiche un total de 337.271.777,48 €. Il était de 270.065.847,32 € au 31 décembre 2022.

A l'actif :

Les actifs immobilisés s'élèvent à 323.063.346,98 € contre 262.273.390,63 € en 2022 et ce, essentiellement en raison de la plus-value réalisée lors de l'échange des parts Publi-T et Publigaz en parts SOCOFE et de la suppression de la réduction de valeur actée en EBW.



Les actifs circulants sont de 14.141.612,59 € contre 7.787.725,53 € en 2022 en raison de l'intégration, dans les comptes d'IPFBW, des prêts octroyés par EBW,

Au passif :

Le montant des capitaux propres est de 221.781.890,29 € contre 156.823.685,66 € en 2022.

Le total des dettes s'élève à 115.482.387,19 € au 31/12/2023 contre 113.242.161,66 €.

Les dettes à plus d'un an étaient de 93.630.043,61 € en 2022 et sont, à la clôture des comptes de 2023, de 97.595.107,55 €.

Compte de résultats

I. En ce qui concerne les ventes et prestations

Les « services et biens divers » passent de 171.050,29 € en 2022 à 201.794,60 € cette année.

II. En ce qui concerne les produits financiers

Les produits financiers, liés aux immobilisations financières, s'élèvent à 77.947.059,94 € en 2023 contre 12.408.896,11 € en 2022.

La variation au sein des produits financiers est considérable en raison des plus-values réalisées lors de l'échange des parts Publi-T (35.963.834,38 €) et Publigaz (29.292.740,32 €).

Notons cependant qu'il prématuré de réaliser une réduction de valeur à ce jour et qu'un suivi sera apporté dans les années futures.

Les dividendes octroyés par Ores Assets pour les parts A s'élève à 10.001.485,29 € en 2023 contre 9.852.636,64 € en 2022. Pour le secteur commun, un montant de 36.219,14 € a été perçu en 2023. Il convient de préciser qu'au sein d'ORES Assets, il n'y a plus de distinction entre secteurs, cette distinction est fournie uniquement sur demande dûment motivée.

Nous vous rappelons que les montants qui sont versés sur une année civile donne des conclusions différentes par rapport à la vue des dividendes des deux exercices. En effet, sur une année calendrier N, les montants reçus sont constitués du solde des dividendes de l'année N-1 et de l'acompte sur dividendes de l'année N.

Les dividendes perçus pour les autres participations dans le secteur énergétique s'élèvent à 2.474.453,56 €.

Les projets éoliens développés en Activent génèrent un dividende de 108.263,90 € et des intérêts s'élevant à 60.067,67 €.

Les intérêts émanant des prêts EBW s'élèvent à 9.995,24 €

III. En ce qui concerne le bénéfice de l'exercice à affecter.

Il s'élève à 75.477.992,02 € contre 11.410.481,75 € en 2022. Le bénéfice à distribuer est de 10.500.000 €

IV. Risque et incertitude

Se référer au point 9 « Utilisation des instruments financiers par la société ».

3. Evènements importants survenus après la clôture de l'exercice

Néant

4. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

Sans objet.

5. Activités en matière de recherche et de développement.

Sans objet

6. Indications relatives à l'existence des succursales de la société

Néant depuis la fusion par absorption d'EBW

7. Perte reportée ressortant au bilan ou compte de résultats faisant apparaître pendant deux exercices successifs une perte de l'exercice.

Sans objet

8. Informations à insérer dans le présent rapport en vertu du code des sociétés

Sans objet

9. Utilisation des instruments financiers par la société.

Sans objet

Participations

A titre liminaire, signalons que la nature même de ces participations exclut toute prise de risque inconsidérée. La volonté d'IPFBW étant d'assurer un accroissement régulier sur le long terme et non pas un rendement maximisé sur du court terme.

Ores Assets – Gestion des réseaux de distribution d'électricité et de gaz en Brabant wallon.

Compte tenu des dispositions statutaires d'IPFBW la répartition par secteur est encore nécessaire. Dès lors, IPFBW détient, pour le secteur électricité, 5.264.053 parts A et 3.522.872 parts A pour le secteur gaz. La valeur nette comptable de la part A arrêtée au 31 décembre 2023 s'élève à 29,38 €.

Il s'agit de participations à risque très faible vu l'activité d'Ores Assets qui est régulée depuis la libéralisation des marchés de l'énergie. Toutefois, les méthodologies tarifaires définies par la CwAPE peuvent engendrer une incidence négative sur les dividendes des prochaines années.

Ores Assets – Secteur commun

IPFBW détient pour le secteur électricité, 150.948 parts A et 78.151 parts A pour le secteur gaz.

La valeur nette comptable de la part A s'élève à 29,38 € tant-en électricité qu'en gaz.

Elia System Operator – Gestionnaire de réseau de transport d'électricité du pays

IPFBW possède 93.770 parts. Le risque quant à ces participations est très faible dans le sens où Elia est une société dont les activités et les revenus sont régulés.

SOCOFE

Avec l'échange des parts Publi-T et Publigaz, IPFBW détient aujourd'hui 24.029 parts en SOCOFE, soit 4,10% du capital. Cette dernière est active dans des secteurs tels l'énergie, les énergies renouvelables, l'environnement et l'eau. Il s'agit d'une participation à risque faible.

ACTIVENT

IPFBW détient 5% du capital d'Activent, société ayant pour objet le développement de projets éoliens et la production d'énergie renouvelable.

Au 31 décembre 2023, les immobilisations financières en Activent étaient réparties comme telles :

Capital libéré		748.097,25 €
Prêts d'actionnaires	Le Roeulx	37.003,37 €
	Ghislenghien	197.054,25 €
	AGC Seneffe	120.959,22 €
	H & M Ghlin	126.287,91 €
	JTEKT	178.868,65 €
	Cosucra	209.197,75 €
	Framerics	356.099,25 €

Certifié sincère et véritable,

Lionel ROUGET
Président



En application du Code de démocratie locale et de la décentralisation en vue d'améliorer le fonctionnement et la transparence des intercommunales, les éléments repris ci-dessous complètent le rapport de gestion.

I. Structure de l'organisation :

Organe d'administration :

➤ Monsieur Lionel ROUGET	Président
➤ Madame Muriel FLAMAND	Vice-présidente
➤ Monsieur Philippe BARRAS	Administrateur
➤ Monsieur Francis BRANCART	Administrateur
➤ Madame Stéphanie BURY	Administrateur
➤ Monsieur Pascal COLLIN	Administrateur
➤ Monsieur Olivier DEBROEK	Administrateur
➤ Monsieur Philippe DELVAUX	Administrateur
➤ Madame Xavier DUBOIS	Administrateur
➤ Monsieur Cédric GILLIS	Administrateur
➤ Monsieur Christophe LEJEUNE	Administrateur
➤ Madame Laurence SMETS	Administrateur

Bureau exécutif :

➤ Monsieur Lionel ROUGET	Président
➤ Madame Muriel FLAMAND	Vice-présidente
➤ Monsieur Cédric GILLIS	Administrateur

Comité de rémunération :

➤ Monsieur Francis BRANCART	Administrateur
➤ Monsieur Olivier DEBROEK	Administrateur
➤ Monsieur Philippe DELVAUX	Administrateur

Comité d'audit :

➤ Monsieur Philippe BARRAS	Administrateur
➤ Madame Stéphanie BURY	Administrateur
➤ Monsieur Christophe LEJEUNE	Administrateur

II. Organigramme fonctionnel :

➤ Madame Sarah GILLARD	Directrice
------------------------	------------

III. Lignes de développement

Introduction :

A titre liminaire, nous soulignons, comme chaque année, que compte tenu de l'objet social d'IPFBW, la mise en place d'indicateurs de performance est difficile. Il est peu envisageable d'y analyser le volume, le coût unitaire ou encore la qualité des services rendus.

Comme stipulé dans notre plan stratégique, des réflexions sont menées pour assurer des politiques nouvelles et durables.

- **Services aux communes**

IPFBW organise des achats groupés dans différents domaines tels que l'électricité, le gaz, les assurances, les services postaux, contrôle et certification des installations électriques, ascenseurs et engins de levage, certification PEB des bâtiments publics, services dans le domaine de la prévention.

La formule reste identique et présente des avantages tels que :

- une baisse de prix considérable liée à l'effet de masse ;
- un allègement de la charge administrative lié à l'organisation de marchés publics pour les adhérents (rédaction du cahier spécial des charges, lancement et attribution du marché, relations avec l'autorité de tutelle, ...);

Dans le cadre de ces missions, IPFBW accompagne les adhérents dans la durée et coordonne les relations entre le fournisseur et/ou prestataire de service et l'entité adhérente jusqu'à l'aboutissement du dossier.

- **Evolution des intercommunales pures de financement**

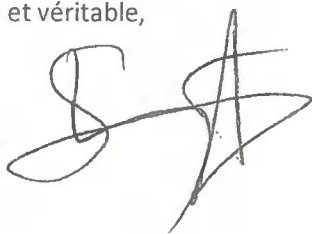
En 2023 a été mise sur pied la structure NEOWAL, celle-ci regroupe l'ensemble des intercommunales pures de financement et remplace l'IPFW (ex GIE). Son but est de soutenir de nouveaux projets d'énergie renouvelable, par le biais d'une structure coopérative permettant la flexibilité dans sa gestion en respectant les intérêts et l'égalité de l'ensemble de ses actionnaires.

Entrer dans cette nouvelle structure permet à IPFBW d'œuvrer vers la transition énergétique et ainsi être en cohérence avec son plan stratégique avec pour autres avantages, de bénéficier des compétences spécifiques et des capacités financières des futurs partenaires.

IPFBW détiendrait 10% de la société, ce qui constitue un apport en espèce de 10.000 €.

Certifié sincère et véritable,

Lionel ROUGET
Président



IV. Plan financier pluriannuel :

Les estimations se basent notamment sur :

Sortie récurrente :

Remboursement des emprunts, coûts des ventes et prestations

Rentrées :

Dividendes ORES et autres dividendes stables

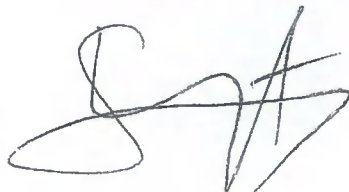
Intérêts :

Taux de valorisation des parts A : +/- 4%

	2024	2025	2026
Remboursement des emprunts	€ 2.200.000,00	€ 2.200.000,00	€ 2.200.000,00
Dividende prévisionnel ORES Assets secteur électricité	€ 7.042.228,00	€ 7.042.228,00	€ 6.581.521,50
Dividende prévisionnel ORES Assets secteur gaz	€ 4.615.287,00	€ 4.615.287,00	€ 4.313.352,34
Autres apports au résultat IPFBW (y compris secteur commun Ores Assets)	€ 2.450.000,00	€ 2.450.000,00	€ 2.450.000,00
Charges financières et coût des ventes et prestations	€ 2.700.000,00	€ 2.754.000,00	€ 2.809.080,00
Bénéfice à affecter estimatif	€ 9.207.515	€ 9.153.515	€ 8.335.794

En ce qui concerne le remboursement des emprunts, les annuités sont constantes puisque tous les emprunts sont à taux fixe. Les charges financières et coût des ventes et prestations ont été majorés de 2% dès 2025 pour mieux correspondre à la réalité économique et notamment de la hausse du taux OLO pour le paiement des intérêts du 3^{ème} secteur et du secteur gaz. Les dividendes prévisionnels ORES ont été réduits de 0,7% dès 2026 en raison de l'application de la future méthodologie tarifaire et de la simulation REMCI Rémunération des fonds propres et dividendes (scenario continuité), présentée à la séance de l'organe d'administration du 14 novembre 2023.

Lionel ROUGET
Président



Rapport du Collège des contrôleurs aux comptes

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SC DPU
"INTERCOMMUNALE PURE DE FINANCEMENT DU BRABANT WALLON"
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

SRL "Joiris, Rousseaux & Co – Réviseurs d'Entreprises Associés"

Représentée par
Alexis PRUNEAU
Actionnaire

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SCRL DPU "INTERCOMMUNALE
PURE DE FINANCEMENT DU BRABANT WALLON" POUR L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2023**

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la société "Intercommunale Pure de Financement du Brabant Wallon", nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 14 juin 2022, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2024. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant deux exercices consécutifs

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 337.271.777,48 € et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice à affecter de 75.457.992,02 €.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2023, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Observation – Fusion

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur les annexes C-app 6.9 et C-app 15 des comptes annuels qui mentionnent la fusion intervenue avec effet au 1^{er} octobre 2023. Cette opération a de facto un impact sur le caractère comparable des exercices.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les

exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacé avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Sans objet

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été ventilés et valorisés dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Le 16 avril 2024

La SRL "Joiris - Rousseaux & Co - Réviseurs d'entreprises associés"

Représentée par

Pruneau
Alexis

Signature numérique de
Pruneau Alexis

Date.: 2024.04.17
09:56:50 +02'00'

Alexis PRUNEAU

Réviseur d'entreprises actionnaire

Comptes de l'exercice

Bilan arrêté au 31 décembre 2023
Compte de résultats

Bilan interne

19/03/2024

EUR

Schéma mixte

	Ex. 2023 Rep 2023 --> Clô 2023		Ex. 2022 Rep 2022 --> Clô 2022	
		01/01/2023 - 31/12/2023		01/01/2022 - 31/12/2022
<u>ACTIFS IMMOBILISES</u>	21/28	323.130.164,89		262.278.121,79
Immobilisations incorporelles	21	60.796,45		0,00
212000 GOODWILL FUSION EBW NON DEDUCT		63.996,26		0,00
212009 AMORT.GOODWILL		(3.199,81)		0,00
Immobilisations corporelles	22/27	6.021,46		4.731,16
Mobilier et matériel roulant	24	6.021,46		4.731,16
240000 Mobilier et matériel		4.057,29		1.586,00
240009 Amortissement sur matériel et mobilier		(2.529,85)		(1.586,00)
240100 Matériel informatique		10.833,27		6.125,16
240109 Amortissement sur matériel informatique		(8.566,57)		(4.217,46)
240300 BORNE DE RECHARGE		2.980,68		2.980,68
240309 AMORTISSEMENTS S/ BORNE DE RECHARGE		(753,36)		(157,22)
Immobilisations financières	28	323.063.346,98		262.273.390,63
282004 A Elec. Ores Assets		139.453.241,5		139.453.241,5
282006 Elia System Operator 93.770 parts		2.997.470,78		2.997.470,78
282007 Energie B W 70.000 parts à 100€		0,00		7.000.673,00
282012 Equity Suez Trip		5,06		5,06
282013 SOCOFE 24029 parts		79.563.981,11		1.052.767,00
282014 A Gaz Ores Assets		94.611.585,25		94.611.585,25
282018 Parts ORES SCRL		3.830,14		3.830,14
282019 Publigaz - 517 parts		0,00		3.678.122,99
282020 Publi-T - 21.412 parts		0,00		9.576.516,42
282023 Ores Asset sect. commun - Parts A Elec.		3.815.235,72		3.815.235,72
282024 Ores Asset sect. commun - Parts A Gaz		1.973.324,93		1.973.324,93
282125 I.P.F.W. GIE		5.000,00		5.000,00
282130 COMNEXIO - 1 part		250,00		250,00
282900 REDUCTION VALEUR ACTEES - EBW		0,00		(2.304.371,00)
284001 ACTIVENT WALLONIE		1.117,25		1.117,50
284002 ACTIVENT WALLONIE-K LE ROEULX		239.703,50		48.052,50
284003 ACTIVENT WALLONIE-K GHISLENGHIEN		84.371,25		84.371,25
284004 ACTIVENT WALLONIE-K H&M		54.198,75		54.198,75
284005 ACTIVENT WALLONIE-K SENEFFE AGC		51.777,50		51.777,50
284006 ACTIVENT WALLONIE-K JTEKT		76.735,00		76.735,00
284007 ACTIVENT WALLONIE-K COSUCRA		89.772,50		89.772,50
284009 ACTIVENT WALLONIE-K FRAMERIES		152.538,75		152.538,75
284070 PARTICIPATION LVDA		5.000,00		0,00
284080 PARTICIPATIONS PUBLISOLAR		165.002,00		0,00
284090 NEOWAL		63.000,00		0,00
284900 REDUCTIONS DE VALEUR ACTEES ACTIVENT		(182.516,03)		(149.368,05)
284980 REDUCTION DE VALEUR ACTEES PUBLISOLAR		(165.002,00)		0,00

Bilan interne

19/03/2024

Schéma mixte

EUR

	Ex. 2023 Rep 2023 --> Clô 2023		Ex. 2022 Rep 2022 --> Clô 2022	
		01/01/2023 - 31/12/2023		01/01/2022 - 31/12/2022
286700 Provision secrétariat social		543,12		543,12
288100 CAUTION SECRETARIAT SOCIAL		50,00		0,00
288400 GARANTIES LOCATIVES DEPOSEES		3.130,88		0,00
<u>ACTIFS CIRCULANTS</u>	29/58	14.141.612,59		7.787.725,53
Créances à plus d'un an	29	1.981.932,61		1.553.204,34
Autres créances	291	1.981.932,61		1.553.204,34
291002 ACTIVENT WALLONIE - Prêt Le Roeux		37.003,37		87.003,37
291003 ACTIVENT WALLONIE - Prêt Ghislenghien		197.054,25		197.054,25
291004 ACTIVENT - PRET H&M		126.287,91		126.287,91
291005 ACTIVENT - Prêt Seneffe		120.959,22		120.959,22
291007 ACTIVENT Prêt Cosucra		209.197,75		209.197,75
291008 ACTIVENT Wallonie - JTEKT		178.868,65		178.868,65
291009 ACTIVENT Wallonie - Frameries		356.099,25		356.099,25
291070 PRET PUBLISOLAR		200.000,00		0,00
291085 PRET DO EAT		75.000,00		0,00
291086 PRET GREENDYLE		86.564,06		0,00
291087 PRET COGENGREEN		83.333,34		0,00
291088 PRET WALVERT		192.857,13		0,00
291089 PRET LVDA		55.650,02		0,00
291101 CREANCE AC CHAUMONT GISTOUX		238.057,66		277.733,94
291970 REDUCTION DE VALEUR ACT S/ CR PUBLISOLAR		(100.000,00)		0,00
291985 REDUCTION VALEUR ACT CR DO EAT		(75.000,00)		0,00
Créances à un an au plus	40/41	2.269.614,63		1.528.033,71
Créances commerciales	40	54.600,09		7.950,44
400000 Clients		36.514,45		7.804,39
404100 NC A RECEVOIR		16.491,93		0,00
406001 FOURNISSEURS DEBITEURS		1.593,71		146,05
407000 CREANCES DOUTEUSES		21.890,39		0,00
409000 REDUCTIONS DE VALEUR ACTEES (-)		(21.890,39)		0,00
Autres créances	41	2.215.014,54		1.520.083,27
410000 CAPITAL APPELE, NON VERSE		648,55		435,94
412000 IMPOTS BELGES SUR RESULTAT A RECUP.		1.435.129,87		1.381.454,09
416000 AUTRES CREANCES DIVERSES		0,00		6.599,73
416010 Appel provision - ONSS		10.776,21		0,00
416070 CC PUBLISOLAR		34,11		0,00
416087 PRET SUBORDONNE COGEGREEN		83.333,33		0,00
416088 PRET SUBORDONNE NEWIDE		125.000,00		0,00
416089 PRET SUBORDONNE LVDA		6.183,33		0,00

Bilan interne

19/03/2024

Schéma mixte

EUR

		Ex. 2023	Ex. 2022
		Rep 2023 --> Clô 2023	Rep 2022 --> Clô 2022
		01/01/2023 - 31/12/2023	01/01/2022 - 31/12/2022
416090 PRET WALVERT		42.857,14	0,00
416091 CC SOLARLY		231.845,25	0,00
416092 PRET GREENDYLE		148.435,94	0,00
416209 Montant dû par l'Ac d'Hélécine		22.418,27	23.240,97
416211 Montant dû par l'AC Mont St Guibert		26.690,84	26.690,84
416223 Montant dû par l'AC Chaumont-Gistoux		39.676,28	39.676,28
416224 Montants dûs par l'AC Braine-le-Comte		41.985,42	41.985,42
Placements de trésorerie	50/53	1.002.780,38	0,00
533000 BELFIUS COMPTE TITRE 056-66		1.002.780,38	0,00
Valeurs disponibles	54/58	8.754.976,58	4.642.622,03
550100 CBC 192-5172022-24		23.953,98	25.364,10
550111 Belfius 091-0186331-23		211.370,82	3.817.574,58
550112 CBC 732-0135941-95		40,60	0,00
550200 ING 360-1163305-87		0,00	31.113,00
550400 Belfius 091-0103468-95		802.662,00	555.039,57
550402 BELFIUS BE02091017790940		1.373.466,36	0,00
550500 FORTIS 001-2047515-18		31.845,89	32.033,65
550600 FINTRO		316.915,00	169.367,88
550650 FINTRO business deposit account		11.864,91	11.864,91
550660 FINTRO A VUE 143-0660872-15		417.800,18	0,00
551100 Belfius Tre@sury+		4.987.263,84	0,00
551200 Belfius Tre@sury + Spécial		8.856,43	264,34
551300 BELFIUS TREASURY BE60091021285970		409.398,06	0,00
551400 FINTRO BLUE PLUS		159.538,51	0,00
Comptes de régularisation	490/1	132.308,39	63.865,45
490000 CHARGES A REPORTER		23.212,59	2.855,50
491000 PRODUITS ACQUIS		2.985,16	857,92
491002 Produits acquis - Activent Le Roeulx		2.433,56	8.442,97
491003 Produits acquis - Activent Ghislenghien		7.882,17	15.743,98
491004 Produits acquis - Activent H&M		5.051,52	8.579,59
491005 Produits acquis - Activent Seneffe		4.838,37	9.664,55
491007 Produits acquis - Activent Cosucra		8.367,91	12.265,29
491008 Produits acquis - Activent JTEKT		7.154,75	3.788,57
491009 Produits acquis - Activent Frameries		24.339,38	1.667,08
491100 Produits acquis - Intérêts (ex EBW)		46.042,98	0,00
Montant total de l'actif		337.271.777,48	270.065.847,32

Bilan interne

19/03/2024

Schéma mixte

EUR

		Ex. 2023	Ex. 2022
		Rep 2023 --> Clô 2023	Rep 2022 --> Clô 2022
		01/01/2023 - 31/12/2023	01/01/2022 - 31/12/2022
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		10/15	156.823.685,66
		221.781.890,29	
Apport		10/11	74.992.335,56
		74.992.548,17	
En dehors du capital		11	74.992.335,56
		74.992.548,17	
Autres		1109/19	74.992.335,56
		74.992.548,17	
111900 APPORT INDISPONIBLE		75.000.484,42	74.999.633,98
111901 APPORT INDISPONIBLE NON APPELE		(7.936,25)	(7.298,42)
Réserves		13	81.831.350,10
		146.789.342,12	
Réserves indisponibles		130/1	4.118,88
		4.118,88	
Réserves statutairement indisponibles		1311	4.118,88
		4.118,88	
131100 Réserves Statutairement indisponibles		4.118,88	4.118,88
Réserves disponibles		133	81.827.231,22
		146.785.223,24	
133000 Réserves disponibles - Electricité		81.014.864,32	45.443.547,16
133100 Réserves disponibles - Gaz		65.770.358,92	36.383.684,06
<u>PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES</u>		16	0,00
		7.500,00	
Provisions pour risques et charges		160/5	0,00
		7.500,00	
Autres risques et charges		164/5	0,00
		7.500,00	
165000 PROVISIONS DIVERSES		7.500,00	0,00
<u>DETTES</u>		17/49	113.242.161,66
		115.482.387,19	
Dettes à plus d'un an		17	93.630.043,61
		97.595.107,55	
Dettes financières		170/4	22.869.100,45
		26.834.164,39	
Etablissements de crédit		173	22.869.100,45
		26.834.164,39	
173002 CREDIT BNP - FIN PART ORES		2.547.709,76	2.894.597,46
173003 CREDIT BELFIUS - FIN PART ORES		2.550.213,09	2.897.080,73
173004 CREDIT CBC - FIN PART ORES		5.099.847,97	5.793.587,54
173005 BELFIUS - 090-3227500-69-7/10		10.704.624,91	11.283.834,72
173006 BELFIUS - 090-3227500-69-11/12		5.931.768,66	0,00

Bilan interne

19/03/2024

EUR

Schéma mixte

	Ex. 2023 Rep 2023 --> Clô 2023		Ex. 2022 Rep 2022 --> Clô 2022	
		01/01/2023 - 31/12/2023		01/01/2022 - 31/12/2022
Autres dettes	178/9	70.760.943,16		70.760.943,16
179001 Réduction Fonds Propres		57.638.278,92		57.638.278,92
179002 Fonds Financement rachat parts gaz MoU		13.122.664,24		13.122.664,24
Dettes à un an au plus	42/48	16.095.203,35		19.096.219,69
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	2.242.207,06		8.158.107,36
423001 CREDIT ING - FIN PART ORES		0,00		3.106.700,00
423002 CREDIT BNP - FIN PART ORES		346.887,70		342.771,02
423003 CREDIT BELFIUS - FIN PART ORES		346.867,64		3.449.363,17
423004 CREDIT CBC - FIN PART ORES		693.739,57		685.350,92
423005 BELFIUS - 090-3227500-69-7/10		579.209,81		573.922,25
423006 BELFIUS - 090-3227500-69-11/12		275.502,34		0,00
Dettes financières	43	3.100.591,85		0,00
Etablissements de crédit	430/8	3.100.591,85		0,00
433000 ETABL. CREDIT/DETTES EN COMPTE COURANT		3.100.591,85		0,00
Dettes commerciales	44	34.263,10		18.893,85
Fournisseurs	440/4	34.263,10		18.893,85
440000 FOURNISSEURS		15.478,28		8.005,33
*** 442000 Membres centrale d'achats créditeurs		4.444,54		4.444,54
444000 FACTURES A RECEVOIR		14.340,28		6.443,98
Dettes fiscales, salariales et sociales	45	66.642,68		24.636,55
Impôts	450/3	25.073,17		0,00
450000 IMPOTS BELGES SUR LE RESULTAT ESTIMES		185,99		0,00
451200 COMPTE COURANT ADMINISTRATION TVA		1.090,34		0,00
452000 IMPOTS BELGES SUR LE RESULTAT A PAYER		266,57		0,00
453000 Précompte professionnel à payer s/ rem		23.530,27		0,00
Rémunérations et charges sociales	454/9	41.569,51		24.636,55
454000 ONSS		(3.891,82)		802,62
454100 ONSS - Jetons de présence à payer		10.344,75		7.821,54

Bilan interne

19/03/2024

Schéma mixte

EUR

	Ex. 2023 Rep 2023 --> Clô 2023		Ex. 2022 Rep 2022 --> Clô 2022	
		01/01/2023 - 31/12/2023		01/01/2022 - 31/12/2022
455000 Rémunérations		4.915,54		0,00
455020 JETONS & INDEMNITE PRESENCE A PAYER		3.733,86		0,00
456000 Provison pécule de vacances employées		25.455,28		16.012,39
459000 AUTRES DETTES SOCIALES		1.011,90		0,00
Autres dettes	47/48	10.651.498,66		10.894.581,93
471000 DIVIDENDES DE L'EXERCICE		10.500.000,00		10.500.000,00
489202 Montant dû aux communes - Parts A Ores		151.319,01		394.581,93
489900 DETTES DIVERSES		179,65		0,00
Comptes de régularisation	492/3	1.792.076,29		515.898,36
492000 Charges à imputer		58.433,18		20.571,76
492300 Charges à imputer intérêts 3ème secteur		1.412.137,84		403.467,95
492400 Charges à imputer intérêts fonds fin Gaz		321.505,27		91.858,65
Montant total du passif		337.271.777,48		270.065.847,32

Bilan interne

19/03/2024

EUR

Schéma mixte

	Ex. 2023 Rep 2023 --> Clô 2023		Ex. 2022 Rep 2022 --> Clô 2022	
		01/01/2023 - 31/12/2023		01/01/2022 - 31/12/2022
<u>COMPTE DE RESULTATS</u>				
Ventes et prestations		32.804,66		13.124,21
Chiffre d'affaires	70	5.112,50		0,00
700000 CHIFFRE D'AFFAIRES		5.112,50		0,00
Autres produits d'exploitation	74	7.635,42		13.124,21
740000 Quote-part employées avantage en nature		3.536,78		4.080,20
740100 Quote-part travailleur Ass groupe		1.598,74		1.403,58
749000 Divers		2.499,90		7.640,43
Produits d'exploitation non récurrents	76A	20.056,74		0,00
764000 AUTRES PRODUITS NON RECURRENTS		20.056,74		0,00
Coût des ventes et des prestations		(438.488,83)		(338.934,06)
Services et biens divers	61	(201.794,60)		(171.050,29)
610000 Loyers et charges		(10.130,61)		(6.194,85)
610004 ENTRETIEN - REPARATION - AMENAG.		(1.082,95)		0,00
611000 Fournitures de bureau		(125,18)		(178,10)
611001 Frais postaux		(561,56)		(949,97)
611003 MATERIEL DE BUREAU		(815,63)		(1.214,44)
611004 COPIES - IMPRIMES		(15,37)		(15,37)
611005 Publications Légales		(968,09)		(495,71)
611009 Frais de GSM		(348,18)		(350,38)
611010 COTISATIONS PROFESSIONNELLES		(3.056,04)		(2.061,80)
611105 LOGICIELS		(2.087,23)		(2.076,41)
611108 RECEPTION DU CA		(3.691,12)		(3.176,08)
611109 RESTAURANT		(304,20)		(482,80)
611110 IPF - Groupement d'intérêt économique		(18.619,52)		(16.286,00)
612002 CADEAUX PROFESSIONNELS		(501,00)		(500,00)
612006 Café & soft		(573,14)		(725,50)
612007 HONORAIRES AVOCATS		(6.414,99)		(14.503,86)
612009 Honoraires réviseurs		(8.167,50)		(8.167,50)
612012 Honoraires secrétariat social		(4.194,59)		(4.572,48)
612015 HONORAIRES EXPERTISES		0,00		(6.057,79)
612016 HONORAIRES ACT ENERGY		0,00		(15.173,40)
612017 Honoraires audit assurances		0,00		(21.500,00)
612019 HONORAIRES NOTAIRE		(6.155,90)		0,00
612021 Honoraires expert-comptable		(15.879,10)		(8.102,16)
612022 FOIRES ET EXPOSITIONS		(60,00)		0,00
612038 Formations		(1.465,00)		(1.455,00)

Bilan interne

19/03/2024

Schéma mixte

EUR

	Ex. 2023 Rep 2023 --> Clô 2023		Ex. 2022 Rep 2022 --> Clô 2022	
		01/01/2023 - 31/12/2023		01/01/2022 - 31/12/2022
613100 Assurances personnel employé		(1.521,43)		(1.203,12)
613120 Assurance RC PRO		(2.500,00)		(2.500,00)
615001 ENTRETIEN - REPARATION		(192,58)		0,00
615002 ASSURANCE AUTO		(1.715,17)		(1.515,40)
615006 Loyer leasing		(22.720,34)		(12.564,84)
615007 Parking		0,00		(2,07)
615020 CARBURANT		(3.880,68)		(3.149,65)
615023 RECHARGE ELECTRIQUE		(2.033,30)		0,00
618000 Emoluments et jetons de présence		(50.462,18)		(42.975,47)
618001 Jetons présence & émoluments ex. préc		(20.000,00)		14.921,40
618100 Cotisations Inasti		(11.552,02)		(7.821,54)
Rémunérations, charges sociales et pensions	62	(181.617,41)		(147.854,07)
620200 Rémunérations employées		(118.003,85)		(95.411,91)
620300 Avantages en nature - employées		(3.536,78)		(4.080,20)
620310 PECULE DE VACANCES		(7.287,05)		(6.646,66)
620330 PRIME DE FIN D'ANNEE		(4.950,84)		0,00
*** 620500 Chèques repas		(1.840,00)		(1.733,00)
*** 620501 Chèques consommation		(750,00)		0,00
*** 620555 Frais de gestion - chèques repas		(235,94)		(178,26)
*** 620560 FRAIS DIVERS_Frais propre à l'employeur		(1.792,39)		(1.663,16)
*** 620600 Dotation provision pécule de vacances		(17.345,80)		(16.012,39)
621000 ONSS APL		(36.954,47)		(29.544,73)
621110 Cotisations ass-groupe		(7.638,40)		(7.017,84)
621120 Cotisation Soins de santé		(176,51)		(16,05)
623110 Quote-part travailleurs TR		253,97		260,51
623901 REPRISE PV EMPLOYES		18.976,37		14.747,96
625010 Médecine du travail		(335,72)		(558,34)
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	(5.310,25)		(1.101,91)
630100 DOT. AMORT. IMMO. INCORPORELLES		(3.199,81)		0,00
630200 Dotation amortissement immo. corporelles		(2.110,44)		(1.101,91)
Provisions pour risques et charges (dotations -, utilisations et reprises +)	635/8	(7.500,00)		0,00
637000 DOT. PROVIS. AUTR. RISQUES ET CHARGES		(7.500,00)		0,00
Autres charges d'exploitation	640/8	(20.380,12)		(18.878,29)
640130 TAXE ANNUELLE S/ CPTÉ TITRE		(19.049,79)		(17.931,52)
640135 TAXE SUR OP BOURSIERES		0,00		(78,77)
640400 Cotisation Société		(1.200,33)		(868,00)

Bilan interne

19/03/2024

Schéma mixte

EUR

		Ex. 2023	Ex. 2022
		Rep 2023 --> Clô 2023	Rep 2022 --> Clô 2022
		01/01/2023 - 31/12/2023	01/01/2022 - 31/12/2022
643000 CHARGES D'EXPLOITATION DIVERSES		(130,00)	0,00
Charges d'exploitation non récurrentes	66A	(21.886,45)	(49,50)
664000 Autres charges exceptionnelles		(20.941,47)	0,00
664001 Autres charges exceptionnelles - DNA		(944,98)	(49,50)
Bénéfice d'exploitation	70/64		
Perte d'exploitation	64/70	(405.684,17)	(325.809,85)
Produits financiers	75/76B	77.983.201,67	12.607.035,33
Produits financiers récurrents	75	77.983.201,67	12.409.760,68
Produits des immobilisations financières	750	77.947.059,94	12.408.896,11
750035 Plus-Value Parts Publigas		29.292.740,32	0,00
750036 Plus-Value Parts PubliT		35.963.834,38	0,00
750500 Dividendes reçus - Ores Assets Elec.		6.004.755,81	5.917.468,37
750501 Dividendes reçus - Ores Assets Gaz		3.996.729,48	3.935.168,27
750505 Dividendes reçus - Publigaz		1.566.510,00	1.566.510,00
750506 Dividendes reçus - Elia		179.100,70	164.097,50
750507 Indemnisation droits Elia		0,00	22.504,80
750508 Dividendes reçus - SOCOFE		59.866,00	58.409,80
750509 Dividendes reçus - Publi T		668.977,56	655.903,09
750510 Dividende reçu - ACTIVENT		108.263,90	48.614,00
750513 Dividendes reçus - Secteur commun		36.219,14	0,00
750514 Dividens reçus - Autres activités		0,00	4.941,71
750600 Intérêts Activent		(0,25)	0,00
750602 Intérêts - Activent LeRoëulx		2.433,56	3.976,03
750603 Intérêts - Activent Ghislenghien		7.882,17	7.882,17
750604 Intérêts - Activent Prêt H&M		5.051,52	5.051,52
750605 Intérêts - Activent Senefte		4.838,37	4.838,37
750607 Intérêts - Activent Cosucra		8.367,91	8.367,91
750608 Intérêts - Activent JTEKT		7.154,75	3.495,49
750609 Intérêts - Activent Frameries		24.339,38	1.667,08
750700 Intérêts Cogegreen		1.458,33	0,00
750701 Intérêts Newide		1.406,25	0,00
750702 Intérêts LVDA		695,63	0,00
750703 Intérêts Walvert		2.651,78	0,00
750704 Intérêts Solarly		2.608,25	0,00
750705 Intérêts Greendyle		1.175,00	0,00
Produits des actifs circulants	751	36.141,73	857,97
751020 Intérêts Fintro Blue Deposit BE33...9946		239,72	0,00
751027 Intérêts Belfius Treésury+		14.442,70	789,43

Bilan interne

19/03/2024

Schéma mixte

EUR

		Ex. 2023	Ex. 2022
		Rep 2023 --> Clô 2023	Rep 2022 --> Clô 2022
		01/01/2023 - 31/12/2023	01/01/2022 - 31/12/2022
751028 Intérêts Belfius 091-0186331-23		9.134,66	0,00
751031 Intérêts Belfius Tre@sury + special		12.324,65	68,54
Autres produits financiers	752/9	0,00	6,60
754200 Différence de paiement		0,00	6,60
Produits financiers non récurrents	76B	0,00	197.274,65
761000 REPRISES REDUCT. VAL. IMMO. FINANCIERES		0,00	197.274,65
Charges financières	65/66B	(2.119.193,40)	(870.357,31)
Charges financières récurrentes	65	(2.086.045,42)	(870.357,31)
Charges des dettes	650	(2.084.460,31)	(869.010,99)
650001 INTERETS CREDIT ING - FIN PART ORES		(24.853,60)	(24.853,60)
650002 INTERETS CREDIT BNP - FIN PART ORES		(38.880,80)	(42.948,62)
650003 INTERETS CREDIT BELFIUS - FIN PART ORES		(65.692,59)	(69.846,11)
650004 INTERETS CREDIT CBC - FIN PART ORES		(79.303,35)	(87.590,52)
650005 BELFIUS - 090-3227500-69-7/10		(109.257,98)	(114.497,20)
650010 INT LEASING		(1.894,92)	(1.351,77)
650023 Intérêts 3ème secteur		(1.412.137,84)	(403.467,95)
650024 Intérêts Fond Financement parts Gaz		(321.505,27)	(91.858,65)
650050 DROIT DE GARDE		(12.743,67)	(15.090,90)
650250 Intérêts débiteurs		(18.190,29)	(17.505,67)
Autres charges financières	652/9	(1.585,11)	(1.346,32)
654200 Différence de paiement		(0,18)	(0,26)
657200 AUTRES FRAIS FINANCIERS		(1.584,93)	(1.346,06)
Charges financières non récurrentes	66B	(33.147,98)	0,00
661000 REDUCT. VAL. EXC. IMMO. FINANCIERES		(33.147,98)	0,00
Bénéfice de l'exercice avant impôts	70/66	75.458.324,10	11.410.868,17
Perte de l'exercice avant impôts	66/70		
Impôts sur le résultat	67/77	(332,08)	(386,42)
Impôts	670/3	(332,08)	(386,42)

Bilan interne

19/03/2024

Schéma mixte

EUR

	Ex. 2023		Ex. 2022	
	Rep 2023 --> Clô 2023		Rep 2022 --> Clô 2022	
	01/01/2023 - 31/12/2023		01/01/2022 - 31/12/2022	
670010 Précompte Mobilier sur intérêts Belfius		(10.842,53)		0,00
670100 EXCEDENT VERSEMENT IMP./PRECPTE ACTIF		731.927,77		699.088,45
670200 CHARGES FISCALES ESTIMEES		(332,08)		(386,42)
670500 Précompte mobilier		(721.085,24)		(699.088,45)
Bénéfice de l'exercice	70/67	75.457.992,02		11.410.481,75
Perte de l'exercice	67/70			
Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68	75.457.992,02		11.410.481,75
Perte de l'exercice à affecter	68/70			

Bilan interne

19/03/2024

Schéma mixte

EUR

	Ex. 2023 Rep 2023 --> Clô 2023		Ex. 2022 Rep 2022 --> Clô 2022	
		01/01/2023 - 31/12/2023		01/01/2022 - 31/12/2022
<u>AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS</u>				
Bénéfice à affecter	70/69	75.457.992,02		11.410.481,75
Perte à affecter	69/70			
Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68	75.457.992,02		11.410.481,75
Perte de l'exercice à affecter	68/70			
Affectations aux capitaux propres	691/2	(64.957.992,02)		(910.481,75)
aux autres réserves	6921	(64.957.992,02)		(910.481,75)
692100 DOTATIONS AUX AUTRES RESERVES		(64.957.992,02)		(910.481,75)
Bénéfice à distribuer	694/7	(10.500.000,00)		(10.500.000,00)
Rémunération du capital	694	(10.500.000,00)		(10.500.000,00)
694000 REMUNERATION DU CAPITAL		(10.500.000,00)		(10.500.000,00)

Bilan interne

19/03/2024

Schéma mixte

EUR

	Ex. 2023	Ex. 2022
	Rep 2023 --> Clô 2023	Rep 2022 --> Clô 2022
	01/01/2023 - 31/12/2023	01/01/2022 - 31/12/2022
<u>Comptes hors PCMN</u>		
442000 Membre centrale d'achats créditeurs	4.444,54	4.444,54
620500 Chèques repas	(1.840,00)	(1.733,00)
620501 Chèques consommation	(750,00)	0,00
620555 Frais de gestion - chèques repas	(235,94)	(178,26)
620560 FRAIS DIVERS_Frais propre à l'employeur	(1.792,39)	(1.663,16)
620600 Dotation provision pécule de vacances	(17.345,80)	(16.012,39)

VENTILATION
DU RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2023 PAR SECTEURS DE COMPTE

	<u>Montant</u>		<u>Secteurs</u>		<u>Total</u>	
			<u>Electricité/Gaz</u>	<u>Electricité</u>		<u>Gaz</u>
				80,36%		19,64%
610000 Loyers et charges	-10.130,61	M	-8.140,96	-1.989,65	-10.130,61	
610004 ENTRETIEN - REPARATION - AMENAG.	-1.082,95	M	-870,26	-212,69	-1.082,95	
610005 ASSURANCE INCENDIE	0,00	M	0,00	0,00	0,00	
610009 Téléphone	0,00	M	0,00	0,00	0,00	
611000 Fournitures de bureau	-125,18	M	-100,59	-24,59	-125,18	
611001 Frais postaux	-561,56	M	-451,27	-110,29	-561,56	
611002 Bibliothèque juridique	0,00	M	0,00	0,00	0,00	
611003 Matériel de bureau	-815,63	M	-655,44	-160,19	-815,63	
611004 Copie - Imprimés	-15,37	M	-12,35	-3,02	-15,37	
611005 Publications Légales	-968,09	M	-777,96	-190,13	-968,09	
611006 FRAIS ADMINISTRATIFS	0,00	M	0,00	0,00	0,00	
611009 Frais de GSM	-348,18	M	-279,80	-68,38	-348,18	
611010 Cotisations professionnelles	-3.056,04	M	-2.455,83	-600,21	-3.056,04	
611101 ENTRETIEN - REPARATION MATERIELS	0,00	M	0,00	0,00	0,00	
611015 Site web	0,00	M	0,00	0,00	0,00	
611102 Petits matériels informatique	0,00	M	0,00	0,00	0,00	
611104 ENTRETIEN MATERIELS INFORMATIQUES	0,00	M	0,00	0,00	0,00	
611105 LOGICIELS	-2.087,23	M	-1.677,30	-409,93	-2.087,23	
611106 Location copieur - Impression des fact.	0,00	M	0,00	0,00	0,00	
611107 INTERMIXT	0,00	M	0,00	0,00	0,00	
611108 Réception CA fin d'année	-3.691,12	M	-2.966,18	-724,94	-3.691,12	
611109 Réception CA/AG	-304,20	M	-244,46	-59,74	-304,20	
611110 Groupement d'intérêt économique	-18.619,52	M	-14.962,65	-3.656,87	-18.619,52	
612002 Cadeaux professionnels	-501,00	M	-402,60	-98,40	-501,00	
612003 FRAIS NOM DE DOMAINE	0,00	M	0,00	0,00	0,00	
612006 Café & soft	-573,14	M	-460,58	-112,56	-573,14	
612007 Honoraires avocats	-6.414,99	M	-5.155,09	-1.259,90	-6.414,99	
612009 Honoraires réviseurs	-8.167,50	M	-6.563,40	-1.604,10	-8.167,50	
612010 Honoraires expert Isoc	0,00	M	0,00	0,00	0,00	
612012 Honoraires secrétariat social	-4.194,59	M	-3.370,77	-823,82	-4.194,59	
612015 Honoraires expertises	0,00	M	0,00	0,00	0,00	
612016 HONORAIRES ACT ENERGY	0,00	M	0,00	0,00	0,00	
612017 Honoraires audit assurances	0,00	M	0,00	0,00	0,00	
612019 HONORAIRES NOTAIRE	-6.155,90	M	-4.946,88	-1.209,02	-6.155,90	
612020 HONORAIRES DIVERS - RGPD	0,00	M	0,00	0,00	0,00	
612021 Honoraires expert-comptable	-15.879,10	M	-12.760,44	-3.118,66	-15.879,10	
613200 Honoraires Coretec	0,00	M	0,00	0,00	0,00	
613202 Honoraires consultant - RGPD	0,00	M	0,00	0,00	0,00	
613215 Honoraires informatique	0,00	M	0,00	0,00	0,00	
612022 FOIRES ET EXPOSITIONS	-60,00	M	-48,22	-11,78	-60,00	
612038 Formations	-1.465,00	M	-1.177,27	-287,73	-1.465,00	
613100 Assurances personnel employé	-1.521,43	M	-1.222,62	-298,81	-1.521,43	
613120 Assurances RC PRO	-2.500,00	M	-2.009,00	-491,00	-2.500,00	
613103 Assurances RC professionnelle	0,00	M	0,00	0,00	0,00	
615000 Remboursement frais km	0,00	M	0,00	0,00	0,00	
615001 Entretien réparation	-192,58	M	-154,76	-37,82	-192,58	
615002 Assurances auto	-1.715,17	M	-1.378,31	-336,86	-1.715,17	
615003 Taxe de circulation	0,00	M	0,00	0,00	0,00	
615006 Loyer leasing	-22.720,34	M	-18.258,07	-4.462,27	-22.720,34	
615007 Parking	0,00	M	0,00	0,00	0,00	
615020 CARBURANT	-3.880,68	M	-3.118,51	-762,17	-3.880,68	
615023 RECHARGE ELECTRIQUE	-2.033,30	M	-1.633,96	-399,34	-2.033,30	
618000 Emoluments et jetons de présence	-50.462,18	M	-40.551,41	-9.910,77	-50.462,18	
618001 Jetons présence & émoluments ex. préc	-20.000,00	M	-16.072,00	-3.928,00	-20.000,00	
618100 Cotisations Inasti	-11.552,02	M	-9.283,20	-2.268,82	-11.552,02	
618101 Cotisation INASTI exercice précédent	0,00	M	0,00	0,00	0,00	
620200 Rémunérations employées	-118.003,85	M	-94.827,89	-23.175,96	-118.003,85	
620300 Avantages en nature - employées	-3.536,78	M	-2.842,16	-694,62	-3.536,78	
620301 ATN employés - régularisation années ant	0,00	M	0,00	0,00	0,00	
620310 PECULE DE VACANCES	-7.287,05	M	-5.855,87	-1.431,18	-7.287,05	
620330 PRIME DE FIN D'ANNEE	-4.950,84	M	-3.978,50	-972,34	-4.950,84	
620500 CHEQUE REPAS	-1.840,00	M	-1.478,62	-361,38	-1.840,00	
620501 Chèques consommation	-750,00	M	-602,70	-147,30	-750,00	
620555 Frais de gestion - chèques repas	-235,94	M	-189,60	-46,34	-235,94	
620560 FRAIS DIVERS_Frais propre à l'employeur	-1.792,39	M	-1.440,36	-352,03	-1.792,39	
620600 Dotation provision pécule de vacances	-17.345,80	M	-13.939,08	-3.406,72	-17.345,80	
621000 ONSS APL	-36.954,47	M	-29.696,61	-7.257,86	-36.954,47	
621050 Prime syndicale - ONSS APL	0,00	M	0,00	0,00	0,00	
621110 Cotisations ass-groupe	-7.638,40	M	-6.138,22	-1.500,18	-7.638,40	

	<u>Montant</u>	<u>Electricité/Gaz</u>	<u>Secteurs</u>		<u>Total</u>
			<u>Electricité</u>	<u>Gaz</u>	
			80,36%	19,64%	
621120 Cotisation Soins de santé	-176,51	M	-141,84	-34,67	-176,51
623000 Intervention Adsl	0,00	M	0,00	0,00	0,00
623010 Prime syndicale - ONSS APL	0,00	M	0,00	0,00	0,00
623100 Chèques repas	0,00	M	0,00	0,00	0,00
623110 Quote-part travailleurs TR	253,97	M	204,09	49,88	253,97
623300 FORMATION - STAGE	0,00	M	0,00	0,00	0,00
623400 Outplacement	0,00	M	0,00	0,00	0,00
623901 Reprise PV employés	18.976,37	M	15.249,41	3.726,96	18.976,37
623911 Autres frais de personnel	0,00	M	0,00	0,00	0,00
624000 Cotisations de responsabilisation - ONSS	0,00	M	0,00	0,00	0,00
625010 Médecine du travail	-335,72	M	-269,78	-65,94	-335,72
626000 AUTRES CHARGES DU PERSONNEL	0,00	M	0,00	0,00	0,00
630100 DOT. AMORT. IMMO. INCORPORELLES	-3.199,81	M	-2.571,37	-628,44	-3.199,81
630200 Dotation amortissement immo. corporelles	-2.110,44	M	-1.695,95	-414,49	-2.110,44
634000 Repris(-) réduction valeur créances ciles	0,00	M	0,00	0,00	0,00
634100 REPRISES REDUCT. VAL. CREANCES 1 AN AU+	0,00	M	0,00	0,00	0,00
637000 DOT. PROVIS. AUTR. RISQUES ET CHARGES	-7.500,00	M	-6.027,00	-1.473,00	-7.500,00
640000 TAXES ENVIRONNEMENTALES	0,00	M	0,00	0,00	0,00
640200 Taxe société	0,00	M	0,00	0,00	0,00
640110 Régul. ONSS - Exercices antérieurs	0,00	M	0,00	0,00	0,00
640130 TAXE ANNUELLE S/ CPTÉ TITRE	-19.049,79	M	-15.308,41	-3.741,38	-19.049,79
640135 TAXE SUR OP BOURSIERES	0,00	M	0,00	0,00	0,00
640400 Cotisation Société	-1.200,33	M	-964,59	-235,74	-1.200,33
641000 Moins-Value sur réalisation d'immo	0,00	M	0,00	0,00	0,00
643000 CHARGES D'EXPLOITATION DIVERSES	-130,00	M	-104,47	-25,53	-130,00
647000 Résultat de la société interne ECS	0,00	M	0,00	0,00	0,00
650001 Intérêts s/ crédit ING	-24.853,60	M	-19.972,35	-4.881,25	-24.853,60
650002 Intérêts s/ crédit BNP	-38.880,80	M	-31.244,61	-7.636,19	-38.880,80
650003 Intérêts s/ crédit Belfius	-65.692,59	M	-52.790,57	-12.902,02	-65.692,59
650004 Intérêts s/ crédit CBC	-79.303,35	M	-63.728,17	-15.575,18	-79.303,35
650005 BELFIUS - 090-3227500-69-7/10	-109.257,98	M	-87.799,71	-21.458,27	-109.257,98
650010 Int. Leasing	-1.894,92	M	-1.522,76	-372,16	-1.894,92
650023 Intérêts 3ème secteur	-1.412.137,84	M	-1.134.793,97	-277.343,87	-1.412.137,84
650024 Intérêts Fond Financement parts GAZ	-321.505,27	G	0,00	-321.505,27	-321.505,27
650050 Droit de garde	-12.743,67	M	-10.240,81	-2.502,86	-12.743,67
650250 Intérêts débiteurs	-18.190,29	M	-14.617,72	-3.572,57	-18.190,29
650300 Frais bancaires	0,00	M	0,00	0,00	0,00
650350 Intérêts retard précompte professionnel	0,00	M	0,00	0,00	0,00
650400 Intérêts de retard	0,00	M	0,00	0,00	0,00
654000 DIFFERENCES DE CHANGE EURO	0,00	M	0,00	0,00	0,00
654200 Différence de paiement	-0,18	M	-0,14	-0,04	-0,18
657200 Autres frais financiers	-1.584,93	M	-1.273,65	-311,28	-1.584,93
659999 APUREMENT CENTRALE D ACHAT	0,00	M	0,00	0,00	0,00
661000 REDUCT VAL EXC IMMO FINANCIERES	-33.147,98	M	-26.637,72	-6.510,26	-33.147,98
664000 Autres charges exceptionnelles	-20.941,47	M	-16.828,57	-4.112,90	-20.941,47
664001 Autres charges exceptionnelles - DNA	-944,98	M	-759,39	-185,59	-944,98
670000 IMPOTS ET PRECPTES DUS OU VERSES	0,00	M	0,00	0,00	0,00
670010 précompte mobilier sur intérêts Belfius		PM	0,00	0,00	0,00
670100 EXCEDENT VERSEMENT IMP./PRECPTÉ ACTIF	731.927,77	EV	404.463,29	327.464,48	731.927,77
670200 Charges fiscales estimées	-332,08	M	-266,86	-65,22	-332,08
670500 Précompte mobilier	-731.927,77	PM	-404.463,29	-327.464,48	-731.927,77
671000 Supp. Impôt belge	0,00	M	0,00	0,00	0,00
Total des charges	-2.558.014,31		-1.797.258,66	-760.755,65	-2.558.014,31

	<u>Montant</u>	<u>Electricité/Gaz</u>	<u>Secteurs</u>		<u>Total</u>
			<u>Electricité</u>	<u>Gaz</u>	
			80,36%	19,64%	
700000 CHIFFRE D'AFFAIRES	5.112,50	M	4.108,41	1.004,10	5.112,50
700060 Redevance voirie reçue GRD Ores Assets	0,00	E	0,00	0,00	0,00
700062 Redevance voirie GAZ	0,00	G	0,00	0,00	0,00
740000 Quote-part employées avantage en nature	3.536,78	M	2.842,16	694,62	3.536,78
740001 ATN employés - régular années anté	0,00	M	0,00	0,00	0,00
740100 Quote-part travailleur Ass groupe	1.598,74	M	1.284,75	313,99	1.598,74
740110 Régul. ONSS - Exercices antérieurs	0,00	M	0,00	0,00	0,00
747000 Remboursement d'assurance	0,00	M	0,00	0,00	0,00
749000 produits exploitations divers	2.499,90	M	2.008,92	490,98	2.499,90
750035 Plus-Value Parts Publigas	29.292.740,32	G	0,00	29.292.740,32	29.292.740,32
750036 Plus-Value Parts PubliT	35.963.834,38	E	35.963.834,38	0,00	35.963.834,38
750000 Produits des immobiliés - Rompus ores	0,00	E	0,00	0,00	0,00
750050 Dividendes Ores secteur co	0,00	SC	0,00	0,00	0,00
750500 Dividendes reçus - Ores Assets Elec.	6.004.755,81	E	6.004.755,81	0,00	6.004.755,81
750501 Dividendes reçus - Ores Assets Gaz	3.996.729,48	G	0,00	3.996.729,48	3.996.729,48
750502 Dividendes reçus - Parts R Ores Assets E	0,00	E	0,00	0,00	0,00
750503 Dividendes reçus - Parts R Ores Assets G	0,00	G	0,00	0,00	0,00
750504 Redvance voirie reçue GDT- ELIA -> CBC	0,00	E	0,00	0,00	0,00
750505 Dividendes reçus - Publigaz	1.566.510,00	G	0,00	1.566.510,00	1.566.510,00
750506 Dividendes reçus - Elia	179.100,70	E	179.100,70	0,00	179.100,70
750507 Indemnisation droits Elia	0,00	e	0,00	0,00	0,00
750508 Dividendes reçus - SOCOFE	59.866,00	M	48.108,32	11.757,68	59.866,00
750509 Dividendes reçus - Publi T	668.977,56	E	668.977,56	0,00	668.977,56
750510 Montant reçu Soc. Int. ECS - Elec	108.263,90	E	108.263,90	0,00	108.263,90
750513 Dividendes reçus - Secteur commun	36.219,14	SC	21.745,48	14.473,66	36.219,14
750514 Dividens reçus - Autres activités	0,00	AA	0,00	0,00	0,00
750515 PM induement retenu 2014	0,00	M	0,00	0,00	0,00
751000 Produits des actifs circulants	0,00	M	0,00	0,00	0,00
751003 Intérêts Fortis cpte 001-2047515-18	0,00	M	0,00	0,00	0,00
751009 Intérêts Belfius cpte 091-0103468-95	0,00	M	0,00	0,00	0,00
751018 Produits dépôt obligations - CBC	0,00	M	0,00	0,00	0,00
751020 Intérêts Fintro 143-0640141-42	239,72	M	192,64	47,08	239,72
751024 Intérêts Business Deposit Account Fintro	0,00	M	0,00	0,00	0,00
751028 Intérêts Belfius 091-0186331-23	9.134,66	M	7.340,61	1.794,05	9.134,66
751029 Intérêts compte investisseur CBC	0,00	M	0,00	0,00	0,00
750600 Intérêts Activent	-0,25	E	-0,25	0,00	-0,25
750602 Intérêts - Activent W) Le Roeulx	2.433,56	E	2.433,56	0,00	2.433,56

	<u>Montant</u>	<u>Electricité/Gaz</u>	<u>Secteurs</u>		<u>Total</u>
			<u>Electricité</u>	<u>Gaz</u>	
			80,36%	19,64%	
750603 Intérêts - Activent W) Ghislanghien	7.882,17	E	7.882,17	0,00	7.882,17
750604 Intérêts Activent Prêt H&M	5.051,52	E	5.051,52	0,00	5.051,52
750605 Intérêts - Activent Seneffe	4.838,37	E	4.838,37	0,00	4.838,37
750607 Intérêts - Activent Cosucra	8.367,91	E	8.367,91	0,00	8.367,91
750608 Intérêts - Activent JTEKT	7.154,75	E	7.154,75	0,00	7.154,75
750609 Intérêts - Activent Frameries	24.339,38	E	24.339,38	0,00	24.339,38
750700 Intérêts Cogegreen	1.458,33	M	1.171,91	286,42	1.458,33
750701 Intérêts Newide	1.406,25	M	1.130,06	276,19	1.406,25
750702 Intérêts LVDA	695,63	E	695,63	0,00	695,63
750703 Intérêts Walvert	2.651,78	M	2.130,97	520,81	2.651,78
750704 Intérêts Solarly	2.608,25	M	2.095,99	512,26	2.608,25
750705 Intérêts Greendyle	1.175,00	M	944,23	230,77	1.175,00
751027 Intérêts Belfius Treésury+	14.442,70	M	11.606,15	2.836,55	14.442,70
751031 Intérêts Belfius Tre@sury + special	12.324,65	M	9.904,09	2.420,56	12.324,65
751037 Produits Ethias- First Institutional	0,00	E	0,00	0,00	0,00
751038 Produits Ethias - First company	0,00	E	0,00	0,00	0,00
754000 Différences de change euro	0,00	M	0,00	0,00	0,00
754200 Différence de paiement	0,00	M	0,00	0,00	0,00
756000 Produits financiers divers	0,00	M	0,00	0,00	0,00
760030 Montant reçu Doc Int ECS - E	0,00	E	0,00	0,00	0,00
760040 Montant Soc Int ECS - E	0,00	E	0,00	0,00	0,00
761000 REPRISES REDUCT. VAL. IMMO. FINANCIERES	0,00	M	0,00	0,00	0,00
764000 Autres produits non récurrents	20.056,74	M	16.117,60	3.939,14	20.056,74
771000 REGULAR. IMPOTS BELGES DUS OU VERSES	0,00	M	0,00	0,00	0,00
Total des produits	78.016.006,33		43.118.427,67	34.897.578,66	78.016.006,33
Résultat au 31-12-2023	75.457.992,02		41.321.169,01	34.136.823,01	75.457.992,02
			54,76%	45,24%	

AFFECTATIONS DU RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2023
PAR SECTEURS DE COMPTE

AFFECTATIONS DU RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2023 PAR SECTEURS DE COMPTE

	<u>Secteur</u> <u>électricité</u> 80,36%	<u>Secteur</u> <u>gaz</u> 19,64%	<u>Total</u>
<u>A. BENEFICE A AFFECTER</u>			
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	41.321.169,01	34.136.823,01	75.457.992,02
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	41.321.169,01	34.136.823,01	75.457.992,02
<u>B. PRELEVEMENTS SUR LES CAPITAUX PROPRES</u>			
2 Sur les réserves disponibles	0,00	0,00	0,00
3 Aux autres réserves	0,00	0,00	0,00
<u>C. AFFECTATIONS AUX CAPITAUX PROPRES</u>			
1 Au capital	35.571.317,16	29.386.674,86	64.957.992,02
2. A la réserve légale	0,00	0,00	0,00
3. Aux autres réserves	35.571.317,16	29.386.674,86	64.957.992,02
<u>D. BENEFICE A DISTRIBUER</u>			
1. Rémunération du capital affectée à l'apurement du capital appelé et non versé.			
2. Rémunération du capital affectée à la création d'un fonds de financement pour le rachat de parts			
3. Dividende attribué aux communes	5.749.851,84	4.750.148,16	10.500.000,00

Réserves disponibles au 31-12-2021	44.951.599,43 €	35.965.150,04 €	80.916.749,47 €
Prélèvements 2021 sur réserves disponibles			
Dotations 2022 aux réserves disponibles	35.571.317,16 €	29.386.674,86 €	64.957.992,02 €
Réserves disponibles au 31-12-2021	80.522.916,59 €	65.351.824,90 €	145.874.741,49 €

Liste des adjudicataires 2023

Libellé	Opérateur économique	Secteur	Procédure	Montant
Marché de renouvellement du bureau comptable	THG Lasne	Services	Procédure négociée sans publication préalable	Mission classique : 8.200 € HTVA/an Coût horaire : 110 € HTVA
Marché de consultance pour la relance d'un marché de fourniture d'énergie	Act-Energy	Services	Procédure négociée directe avec publication préalable	Mission globale : 16.335 TVAC Coût horaire : 75 € HTVA
Marché relatif à la Prévention	Ethias Services (lots I et II) CESI (lot III)	Services	Procédure ouverte	Lot I Accompagnement et mise en conformité : 4.520 € Lot II Evacuation : 1.294,64 € Lot III Formations diverses : 17.500 €

Rapport annuel du Comité de rémunération

Rapport du Comité de rémunération – (article 1523-17§2 CDLD)

En application de l'article 1523-17 alinéa 3 du CDLD tel que modifié par l'article 2 du décret wallon du 28 avril 2014 modifiant certaines dispositions du Code de la démocratie locale et de la centralisation en vue d'améliorer le fonctionnement et la transparence des intercommunales (MB 16.06.2014), le Comité de rémunération établit annuellement un rapport écrit reprenant les informations complètes sur :

1. les jetons de présence, éventuelles indemnités de fonction et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion, en fonction de leur qualité d'administrateur, de président ou de vice-président, ou de membre d'un organe restreint de gestion;

Après un contrôle de la cellule des mandats (contre lequel un recours a été introduit par une intercommunale « sœur »), le calcul des rétributions a été adapté pour se conformer aux montants repris dans l'annexe 1^{ère} du décret du 29 mars 2018, modifiant le Code de la démocratie locale et de la décentralisation :

- o à la Présidence : une rétribution annuelle brute de 8.570,21 € (indice 138,01)
- o à la Vice-présidence : une rétribution annuelle brute de 4.285 € (indice 138,01) correspondant à 50% du montant maximal de la rémunération que peut percevoir la présidence ;
- o à l'Administrateur de l'organe d'administration et/ou du bureau exécutif : un jeton de présence pour chaque séance de l'organe à laquelle il assiste (sauf si deux séances ont lieu le même jour), d'un montant de 125 € (indice 138,01).

2. les rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux fonctions de direction.

Les avantages suivants sont prévus pour les titulaires de fonctions de direction :

- véhicule de fonction
- assurance groupe

Au regard du respect du droit fondamental du respect de la vie privée consacré notamment à l'article 22 de la Constitution ainsi qu'à l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme, le montant global brut versé au personnel en 2023 est communiqué, lequel s'élève à 113.358,04 € (avantages inclus).

Il est précisé que les conditions du décret du 29 mars 2018 visant notamment à encadrer la rémunération de la fonction dirigeante au sein des intercommunales sont respectées.

Conformément à l'alinéa 4 de l'article 1523-17§2 du CDLD, ce rapport a été rédigé par le Comité de rémunération du 12 mars 2024, il sera adopté par l'organe d'administration du même jour et annexé au rapport de gestion établi par les administrateurs en vertu de l'article 1523-16, alinéa 4.

Le président de l'organe d'administration transmet copie de ce rapport au Gouvernement wallon, lequel communique annuellement les informations reçues au Parlement wallon.

Fait à Louvain-la-Neuve, le 12 mars 2024.



Francis BRANCART
Membre du Comité de
rémunération



Olivier DEBROEK
Membre du Comité de
rémunération



Philippe DELVAUX
Membre du Comité de
rémunération

Informations générales relatives à l'institution

Numéro d'identification (BCE)	BE0206.041.757
Type d'institution	Intercommunale
Nom de l'institution	Intercommunale pure de financement du Brabant wallon (IPFBW en abrégé)
Période de reporting	2023

	Nombre de réunions
Assemblée générale	2
Organe d'administration	9
Bureau exécutif	0
Comité de rémunération	1
Comité d'Audit	1
Comité de secteur #1	néant
Nombre de réunions du Comité de secteur #...	néant

Membres de l'organe d'administration

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute	Détail de la rémunération et des avantages	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions
Président	ROUGET Lionel	8.570,21 € brut/an (indice 138,01), soit 17.166,36 €	10.754,77 € (rémunération nette) dont 7.144,63 € réellement perçus (cf. contrôle cellule des mandats)	Rémunération versée mensuellement pour le mandat de président. Il n'y a pas d'autre avantage lié à cette fonction	Membre du Conseil de gérance NEOWAL (anciennement IPFW) – mandat non rémunéré	Tableau en pièce jointe
Vice-Présidente	FLAMAND Muriel	50% de la rémunération annuelle brute du Président,	5.377,86 € (rémunération nette) dont 2.388,37 € réellement perçus	Rémunération versée mensuellement pour le mandat de vice-présidente. Il n'y a pas	Membre du Conseil de gérance NEOWAL (anciennement IPFW) – mandat non rémunéré	Tableau en pièce jointe

		4.285 € brut/an (indice 138,01), soit 8.583,84 €	(cf. contrôle cellule des mandats)	d'autre avantage lié à cette fonction		
Administrateur	BRANCART Francis	2.254,91 € (soit 125 € - indice138,01 - par présence)	1.412,72 €	Jeton de présence versé mensuellement. Il n'y a pas d'autre avantage lié à cette fonction		Tableau en pièce jointe
		2.504,9 €			Membre du Conseil de gérance NEOWAL (anciennement IPFW) : Jeton de présence : 209,18 brut (lié à l'indexation)	
Administrateur	DEBROEK Olivier	1.999,92 € (soit 125 € - indice138,01 - par présence)	1.252,96 €	Jeton de présence versé mensuellement. Il n'y a pas d'autre avantage lié à cette fonction		Tableau en pièce jointe
Administrateur	BURY Stéphanie	2.254,91 € (soit 125 € - indice138,01 - par présence)	1.412,72 €	Jeton de présence versé mensuellement. Il n'y a pas d'autre avantage lié à cette fonction		Tableau en pièce jointe
Administrateur	COLLIN Pascal	1.504,94 € (soit 125 € - indice138,01 - par présence)	942,86 €	Jeton de présence versé mensuellement. Il n'y a pas d'autre avantage lié à cette fonction		Tableau en pièce jointe
Administrateur	GILLIS Cédric	2.254,91 € (soit 125 € - indice138,01 - par présence)	1.412,72 €	Jeton de présence versé mensuellement. Il n'y a pas d'autre avantage lié à cette fonction		Tableau en pièce jointe
Administrateur	BARRAS Philippe	2.254,91 € (soit 125 € - indice138,01 - par présence)	1.412,72 €	Jeton de présence versé mensuellement. Il n'y a pas d'autre avantage lié à cette fonction		Tableau en pièce jointe
Administrateur	DELVAUX Philippe	2.254,91 € (soit 125 € - indice138,01 - par présence)	1.412,72 €	Jeton de présence versé mensuellement. Il n'y a pas d'autre avantage lié à cette fonction		Tableau en pièce jointe
Administrateur	DUBOIS Xavier	249,99 € (soit 125 € - indice138,01 - par présence)	156,62 €	Jeton de présence versé mensuellement. Il n'y a pas d'autre avantage lié à cette fonction		Tableau en pièce jointe

Administrateur	LEJEUNE Christophe	2.504,9 € (soit 125 € - indice138,01 - par présence)	1.569,34 €	Jeton de présence versé mensuellement. Il n'y a pas d'autre avantage lié à cette fonction		Tableau en pièce jointe
Administrateur	SMETS Laurence	1.499,94 € (soit 125 € - indice138,01 - par présence)	939,72 €	Jeton de présence versé mensuellement. Il n'y a pas d'autre avantage lié à cette fonction		Tableau en pièce jointe
			4.661,84 €		EBW (société à participation publique locale significative) – Vice-présidente de l' Organe d'administration	
Total général		44.784,44 € (hors NEOWAL et EBW)	21.457,5 € (hors NEOWAL et EBW)			

NB : Annexer obligatoirement un relevé nominatif des membres de chaque organe de gestion et le taux de présence de chacun d'eux, par organe, sur la période de reporting.

Titulaires de fonction de direction

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute	Détail de la rémunération annuelle brute	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle
Directrice	GILLARD Sarah	113.358,04 €	Montant heures prestées, avantages GSM, PC, abonnements téléphone et, internet, avantage voiture domic.-lieu de travail, assurance groupe :	Membre du Comité technique de NEOWAL – mandat non exécutif et non rémunéré
Total rémunérations		113.358,04 €		x

Plan de pension complémentaire du fonctionnaire dirigeant local (Biffer la mention inutile)

- Le titulaire de la fonction dirigeante locale est-il couvert par une assurance groupe ? **OUI**
- Si oui, s'agit-il d'un plan de pension à contribution définie conformément à l'annexe 4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ?
Oui
- Le pourcentage et les conditions de l'assurance groupe sont-ils identiquement applicables à l'ensemble du personnel contractuel conformément à l'annexe 4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ? **OUI**
- Montant dont a bénéficié sur l'année le titulaire de la fonction dirigeante locale dans le cadre de l'assurance groupe ? 6.394,84 € (équivalent à la cotisation patronale)

- *Commentaires éventuels*

L'article L5311-1. §8. du CDLD qui stipule que « *les jetons de présence, rémunérations ou autres avantages dus en raison de la participation d'un administrateur d'une intercommunale aux réunions d'organes dans des sociétés à participation publique locale significative où ils siègent suite à une désignation expresse ou en raison de la représentation de l'intercommunale sont directement versés à celle-ci.* »

Depuis le 1er juillet 2018, les jetons de présence liés au Conseil de gérance de NEOWAL (auparavant IPFW), ont été versés sur le compte ouvert au nom de l'IPFBW. Le Comité de rémunération s'est prononcé quant à la redistribution ou non aux administrateurs concernés.

Tableau des immobilisations financières

Rapport spécifique sur les prises de participations (article L1512-5 CDLD) - Exercice comptable 2023

Participations (comptes 28 immobilisations financières) en euros								
Nom entreprise	Souscription		Immobilisations financières libérées au 1/1/2023 valeur comptable	Mouvements année 2023			Immobilisations financières libérées au 31/12/2023 valeur comptable	% du capital au 31/12/2023
	Nombre d'actions/parts	Montant		Nouvelles souscriptions	Libérations	Sorties/ réductions de valeur/reprises de réduction de valeur		
ORES	7.849.585							
Secteur Electricité	5.264.053		139.453.241,52 €				139.453.241,52 €	7,94%
Secteur Gaz	3.522.872		94.611.585,25 €				94.611.585,25 €	5,31%
Secteur commun Elec	150.948		3.815.235,72 €				3.815.235,72 €	0,23%
Secteur commun Gaz	78.151		1.973.324,93 €				1.973.324,93 €	0,12%
ORES SC	1		3.830,14 €				3.830,14 €	
SOCOFE	809		1.052.767,00 €	24.029 parts			79.563.981,11 €	4,10%
PUBLIGAZ	517		3.678.122,99 €			3.678.122,99 €	- €	0,00%
PUBLI-T	24.242		9.576.516,42 €			9.576.516,42 €	- €	0,00%
IPFW	1		5.000,00 €				5.000,00 €	12,50%
COMNEXIO	1		250,00 €				250,00 €	1,00%
ELIA SYSTEM OPERATOR	93.770		2.997.470,78 €				2.997.470,78 €	1,00%
EQUITY SUEZ TRIP			5,06 €				5,06 €	
EBW			7.000.673,00 €					100,00%
EBW Réduction de valeur actée			- 2.304.371,00 €					
ACTIVENT WALLONIE			1.117,50 €			0,25 €	1.117,25 €	5,00%
ACTIVENT WALLONIE - LE ROEULX			48.052,50 €			- 191.651,00 €	239.703,50 €	
ACTIVENT WALLONIE - GHISLENGHIEN			84.371,25 €				84.371,25 €	
ACTIVENT WALLONIE - H&M			54.198,75 €				54.198,75 €	
ACTIVENT WALLONIE - SENEFFE AGC			51.777,50 €				51.777,50 €	
ACTIVENT WALLONIE - JTEKT			76.735,00 €				76.735,00 €	
ACTIVENT WALLONIE - COSUCRA			89.772,50 €				89.772,50 €	
ACTIVENT WALLONIE - FRAMERIES			152.538,75 €				152.538,75 €	
ACTIVENT Réduction de valeur actée			- 149.368,05 €			182.516,03 €		
Provision secrétariat social			543,12 €				543,12 €	
NEOWAL							63.000,00 €	10,00%
PUBLISOLAR				1.000 parts			165.002,00 €	16,50%
PUBLISOLAR Réduction de valeur actée						165.002,00 €		
LES VENTS D'ARPES (LVDA)				1.000 parts			5.000,00 €	5,00%
Caution secrétariat social							50,00 €	
Garanties locatives déposées							3.130,88 €	
TOTAL			262.273.390,63 €				323.063.346,98 €	

PS : Il convient de tenir compte de la particularité, cette année, de l'insertion des comptes EBW (fusion par absorption). Dès lors, certaines comparaisons pourraient être biaisées avec la situation au 31 décembre 2022

PS : Il convient de tenir compte de l'échange des parts Publi-T et Publigaz en parts SOCOFE